



Élection des représentants du personnel au CSE : Au second tour, votez SUD !

Avec 47% d'abstention, le 1^{er} tour des élections CSE n'a pas motivé les foules. Le quorum* n'est pas atteint au 1^{er} collège (APR et techniciens professionnels) et pour la première fois au 2^{ème} collège (ETAM). (*Pour atteindre le quorum, au moins 50% des électeurs doivent avoir voté ni blanc, ni nul.)

L'abstention est en hausse de 12,5 % par rapport aux élections de 2018. Il y a eu 31,9 % de suffrages exprimés (votes moins les blancs et nuls) au 1^{er} collège et 49,6 % au 2^{ème} collège. Seul le 3^{ème} collège (Cadres) a atteint le quorum (53% de suffrages exprimés) et a pu élire ses représentants.

Il y aura donc un 2^{ème} tour du lundi 5 décembre à 8h au mardi 6 décembre à 14h afin d'élire vos représentants au 1^{er} collège (1 siège à pourvoir) et au 2^{ème} collège (9 sièges à pourvoir). On vote avec le même identifiant et le même mot de passe que pour le 1^{er} tour.

Cette hausse de l'abstention est une des expressions de la « grande démission » : repli sur soi sous l'effet des politiques libérales qui brisent les collectifs, mise en retrait pour se préserver, sentiment que les syndicats sont impuissants face au rouleau compresseur patronal... Mais plus les salariés s'éloignent des syndicats contestataires, moins ils représentent un contre-pouvoir. Il faut briser ce cercle vicieux.

Ce contexte de démobilisation a été défavorable aux syndicats les plus critiques et combatifs. Il a manqué 57 voix pour que SUD passe la barre des 10% sur ses listes Titulaires et 25 voix pour les Suppléants.

Sur l'établissement, il n'y a plus que 2 syndicats qui dépassent les 10% et qui sont jugés « représentatifs », c'est à dire qui peuvent désigner des Délégués Syndicaux et négocier des accords locaux.

La CFE/CGC et la CFDT sont hégémoniques. Il faut que d'autres voix puissent se faire entendre.

Au second tour, l'enjeu est de rééquilibrer la composition du CSE et d'avoir plus d'élus SUD.

Résultats du 1^{er} tour : listes Titulaires tous collèges confondus (+ comparaison élections CSE 2018) :

1 ^{er} tour	Inscrits	Votants	Exprimés	CFE-CGC	CFDT	SM-TE	SUD	CGT	FO
Titulaires Tous collèges	8500	4506 53,01%	4408 51,86%	39,72 % (+1,94 %)	30,15 % (+1,83 %)	9,89 % (-0,21 %)	8,71 % (-2,85 %)	6,99 % (-0,45 %)	4,54 % (-0,27 %)
Élus 3^{ème} collège				12	8	2	1	1	0
Suppléants Tous collèges	8500	4475 52,65%	4361 51,31%	38,23 % (+0,73 %)	29,24 % (+2,05 %)	9,81 % (-0,21 %)	9,42 % (-2,44 %)	7,57 % (-0,35 %)	5,66 % (+0,79 %)
Élus 3^{ème} collège				12	7	2	1	1	1

Au 3^{ème} collège, Emmanuelle Cohen-Solal (titulaire) et Cécile Thomas-Poignant (suppléante) ont été élues pour SUD.

Les listes SUD ont recueilli 411 suffrages au 1^{er} tour. SUD représente une partie non négligeable des salariés de l'établissement. Nous continuerons à nous battre pour vous représenter et mieux défendre les intérêts de l'ensemble des salariés de l'établissement, en portant une voix différente et sans langue de bois.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont fait campagne et qui ont voté SUD.

Il faut renouveler ce vote et si possible améliorer notre score au second tour, pour donner à SUD plus d'élus et de moyens d'intervention.

Les 5 et 6 décembre ne vous abstenez pas : votez SUD !

Ampere, Power, Re-group... : un projet « pas abouti »

Lors du CSE extraordinaire du lundi 28 novembre, les élus ont posé de nombreuses questions, notamment sur le démantèlement de l'Ingénierie et des Fonctions Supports qui concernent notre établissement :

- Quelles sont les responsabilités/tâches qui disparaissent ou diminuent dans l'organisation cible ?
- Quels sont les postes supprimés, les volumes d'activité en jeu, analyse des transferts de charge ?
- Description des principales étapes du transfert de compétences et des dossiers en cours ?
- Quelles nouvelles compétences et dispositifs de formation à ces nouveaux postes sont prévus ?
- Est-il envisagé des cas de mobilité et quel est leur plan d'accompagnement ?
- Quels sont les postes maintenus et créés ? Quelles estimations d'évolution de la charge de travail ?
- Quels acquis sociaux sont maintenus, disparaissent ou évoluent ?
- Quelles sont les effectifs et les structures organisationnelles de Power et de Re-Group ? etc....

Vous pouvez consulter la liste des questions SUD sur notre site : <https://sudrenault.org/BQSR-Ampere>

Beaucoup de questions sont restées sans réponse. La direction a reconnu que ce projet n'était « pas abouti ». Par exemple, les discussions sont en cours sur le transfert des contrats actuels de sous-traitance entre Power, Ampere ou Horse. Des salariés pourront être ni Power, ni Ampere mais « Re-Group », mais la direction ne sait dire ni qui ni combien... Plus on creuse, plus la future organisation se révèle complexe.

Ce que nous avons appris lors de ce CSE :

- Power ne serait pas une entité juridique, mais aurait une « consolidation financière » dont les termes ne nous sont pas connus. Power aurait donc des objectifs financiers indépendants en concurrence avec ceux d'Ampere ou de Horse. Cette consolidation pourrait être un pas vers un statut juridique indépendant.
- Le transfert des salariés vers Ampere sas et Ampere Software & Systems aurait lieu en septembre 2023, sans la signature d'un avenant mais par transfert automatique (application de l'article L1224-1 du code du travail). Les salariés recevraient juste un courrier pour le leur annoncer.
- Les sièges sociaux d'Ampere seraient en France, mais pas forcément celui de la holding Ampere ListCo qui chapeautera les 4 sociétés Ampere (Ampere sas, Software & Systems et Cléon, Renault Electricity).
- L'accord MTT (Horaire Variable) est toujours en vigueur sur l'établissement. Mais quid à Ampere ?
- La direction n'envisage pas de CAR23, ni de renouveler pour l'instant les DA en 2023.

Un nouveau CSE aura lieu vendredi 2 décembre. Les élus devront voter pour ou contre « *la création et les impacts d'une entité dédiée à l'électrique et au software* »... sans connaître l'étendue de ses impacts !

Pour avoir plus d'information sur les impacts de ce projet pour les salariés de l'établissement, SUD a proposé au vote des élus CSE une expertise.

Seuls 4 élus SUD, 3 élus SM-TE et 1 CGT ont voté POUR. L' élu FO s'est abstenu. Les 24 élus CFE/CGC et CFDT ont voté CONTRE en expliquant que l'expertise SECAFI faite en central suffisait et qu'un complément d'expertise en local n'apporterait rien de plus. Alors pourquoi avons-nous encore toutes ces questions ?

La direction veut mettre en œuvre son projet de démantèlement de l'établissement (et de Renault, en commençant par la vente de Horse) à marche forcée. Que ce soit sur le fond de ce projet ou sur la façon de le déployer, cela n'est pas acceptable. Les salariés ont leur mot à dire.

Prenez la parole !

Participez à l'enquête Ampere/Power

SUD procède à une enquête pour recueillir votre avis sur le projet de réorganisation et de scission Ampere/Power.

Pour y répondre, rendez-vous sur :

<https://sudrenault.org/sondage-power-ampere> OU flashez ce QR Code =>

